



ODD 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

LES THÈMES ET OBJECTIFS CLÉS AUXQUELS LEGRAND CONTRIBUE

Investissements
dans les
infrastructures

11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.5 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

Legrand a lié des **partenariats avec des associations** qui œuvrent au quotidien pour **améliorer les logements de personnes vulnérables**. Par exemple aux Etats-Unis, Legrand, au travers de son programme "Better Communities", s'associe avec "Habitat for Humanity", "Building Homes for Heroes" ou "Rebuilding Together" pour aider des familles d'anciens combattants, des familles à faible revenu ou des personnes atteintes d'un handicap qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie. La France soutient l'association "Compagnons bâtisseurs" qui intervient auprès de familles en précarité financière pour améliorer leur habitat, le développement de réseaux d'entraide de proximité et l'insertion par l'activité économique dans le secteur du bâtiment au travers de la Fondation Legrand.

En 2021, dans la continuité de la convention signée en 2017, Legrand a renouvelé son engagement auprès d'Électriciens sans frontières et du Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français pour la **gestion de situations d'urgence humanitaires**. Des moyens **matériels** et **financiers** donnés par les partenaires signataires de cette convention sont mobilisés à cet effet afin de **réduire le nombre de personnes touchées** par les catastrophes naturelles ou les crises d'urgence.

Bâtiments
durables